

FACULTE DE MEDECINE

UNIVERSITE DE LILLE 2

59045 LILLE CEDEX

Site Internet : <http://medecine.univ-lille2.fr>

GUIDE DE L'ETUDIANT

PCEM & O 1

1ère année des Etudes de

MEDECINE - ODONTOLOGIE

Accès aux études de SAGES – FEMMES

&

Admission en 1^{ère} année d'Institut de Formation en

MASSO-KINESITHERAPIE

Année universitaire 2009-2010

Veillez consulter régulièrement les panneaux d'affichage spécifiques au PCEM & O1 et les écrans situés près de l'accueil

SCOLARITE :

Chef de Service : Monsieur Amadou BAL

Secrétariat ouvert de 9 h 30 à 11 h 30 & 13 h 30 à 16 h 30

Tél : 03.20.62.76.66 & 03.20.62.76.67 & 03.20.62.77.14

SCOLARITÉ

Responsable Pédagogique

Monsieur le Docteur Jean-Bernard SAVARY
Assesseur P1-P2-D1

Président de Jury

Monsieur le Professeur Didier GOSSET

Responsable du Service de Scolarité

Monsieur Amadou BAL
2^{ème} étage de la tour administrative

Secrétariat du PCEM & O 1

1er étage de la tour administrative

Madame Elisabeth MARIE
Tel. 03.20.62.76.66

Mademoiselle Lucie VANNOORENBERGHE
tel. 03.20.62.76.67

Monsieur François GHELEIN
tel. 03.20.62.77.14

Appariteurs

Monsieur Thomas BOISMAIN
Monsieur Mathieu BRUE
Monsieur Emmanuel RAULT (BOULOGNE)

Organisation des enseignements & du contrôle des connaissances

Soumis pour approbation aux :

Conseil de Faculté de Médecine

Conseil des Etudes & de la Vie Universitaire

Conseil d'Administration de l'Université



Année universitaire 2009-2010

CHARTRE DE LA FACULTE DE MEDECINE

ETUDIANTS DE 1^{ERE} ANNEE

Les effectifs en première année nécessitent l'application de certaines règles de vie permettant le suivi des enseignements dans les meilleures conditions, le respect du matériel et la bonne tenue des locaux.

Tout étudiant inscrit dans l'établissement s'engage à respecter cette chartre. Tout manquement sera passible d'avertissement ou de sanction disciplinaire.

Les étudiants **sont tenus de respecter la répartition dans le département 1 ou le département 2** qui leur a été attribuée lors du passage en chaîne d'inscription. Les doublants ont une affectation d'office dans le même département que l'année précédente.

Les étudiants sont également tenus de respecter le planning de rotation dans les amphis qui leur a été remis par le service de scolarité en début d'année universitaire. Pour cela ils sont toujours en possession de leur carte d'étudiant et de la carte d'accès aux amphis pour faciliter les contrôles par le personnel de la Faculté ou de sécurité.

Les étudiants doivent avoir à l'intérieur comme à l'extérieur une **tenue et une attitude correctes**.

Les étudiants ont à cœur de faciliter par leur silence, le bon déroulement des cours, aussi bien dans l'amphi « enseignant » que dans les amphis « vidéo ». Chacun a le devoir de tolérance et de respect d'autrui. Chacun est aussi en droit d'avoir une garantie de protection contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle de n'user d'aucune « violence ».

- Pendant les cours et les ED, les téléphones portables sont éteints.

- Chaque étudiant dispose d'une place assise. Aucune place n'est réservée pour qui que ce soit, doublant ou primant, sauf pour les étudiants ayant un handicap.

L'accès aux amphis se fait dans le calme et sans bousculade.

- Dans les amphis, il est interdit de boire ou manger. Il est demandé de ne pas jeter papier ou détritiques, de ne pas détériorer le matériel par des graffitis ou inscriptions sur les tablettes.

- L'Université de Lille 2, est une Université sans tabac. **La Faculté de Médecine est une Faculté sans tabac.** L'interdiction de fumer concerne tous les locaux **y compris la cafétéria**. Les étudiants désirant fumer sortent du bâtiment. Devant chaque entrée ainsi que devant la cafétéria des cendriers sont disposés à cet effet.

- Les étudiants doivent veiller à maintenir les locaux en bon état, à ne jeter de détritiques dans aucune partie de l'établissement (des corbeilles sont disposées à cet effet, notamment dans la cafétéria où sont installés des distributeurs de sandwiches, boissons et friandises), à ne pas détériorer les locaux, le mobilier, le matériel, à ne pas traverser les pelouses, particulièrement celles de l'Hôpital Jeanne de Flandre pour rejoindre la station de métro.

- Il est interdit de procéder à des affichages ou inscriptions en dehors des panneaux autorisés.

- Il est défendu d'introduire dans l'établissement tout objet ou produit dangereux et/ou illicite.

- Les étudiants ayant un véhicule doivent se conformer au plan de circulation. La vitesse est limitée à 10 km/heure. Les étudiants se garent dans les parkings réservés. **Il est interdit de se garer au bord des allées, sur les pelouses et en dessous du porche d'entrée.** Un parking à vélos est situé près de l'entrée principale de l'établissement. L'établissement ne peut être tenu pour responsable des vols ou dégradations des véhicules et cycles garés dans l'enceinte de l'établissement. Il est recommandé de ne pas laisser d'objet à la vue. Par ailleurs, il est conseillé de ne pas être détenteur de sommes importantes ou d'objet de valeur. En cas de perte ou de vol, la Faculté décline toute responsabilité.

- En dehors des heures de cours, les étudiants peuvent être accueillis au Service Commun de Documentation (SCD) et dans les salles de travail de 8 h 30 à 22 h 45. Le SCD propose de nombreux ouvrages et périodiques à consulter sur place. **L'étudiant ne peut aucunement se réserver une place.** Dès qu'il quitte le SCD ou les salles de travail, sa place est libérée.

En revanche, l'accès aux salles informatiques n'est pas autorisé aux étudiants de 1^{ère} année.

La protection médicale des étudiants relève des missions du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la Santé (CUPS : 125, boulevard d'Alsace à Lille – Tél 03 28 55 06 40). En cas d'accident à l'intérieur de l'établissement une déclaration doit être établie dans les 48 heures auprès du service de scolarité. Une assistante sociale assure une permanence à la Faculté le mercredi matin.

Le service de restauration est assuré par le Restaurant universitaire « L'Epi » situé à l'arrière du bâtiment (ouvert tous les jours de 11 h à 13 h 30). Une carte Crous vous sera délivrée gratuitement sur présentation de la carte d'étudiant.

La représentation étudiante est assurée au sein du Conseil de Faculté. Le collège étudiants comprend 10 élus. Les élections pour le renouvellement de ce collège se dérouleront le 24 novembre prochain.

Pour aider les primants à s'adapter rapidement à cette 1^{ère} année, année de concours, un tutorat d'accompagnement est organisé au sein de la Faculté, et géré par des étudiants du 2^{ème} cycle (contact : boîte aux lettres se trouvant à l'accueil de la Faculté). Par ailleurs un tutorat pédagogique en biophysique sera mis en place. (contacter ACEML)

La 1^{ère} partie du concours aura lieu la 3^{ème} semaine de décembre 2009 juste avant les congés de Noël, la 2^{ème} partie en mai 2010. Les dates, le lieu, les modalités et les consignes d'examens vous seront communiqués en cours d'année.

L'établissement s'engage en fonction des moyens dont il dispose à assurer la meilleure formation. Cette formation sera optimisée si les étudiants respectent leurs obligations. Le service de scolarité est à votre disposition pour tout renseignement. **Les informations sont affichées sur les panneaux au rez-de-chaussée, au 1^{er} étage face à l'accueil du secrétariat du PCEM1 (heures de réception : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30) et SUR LES ECRANS SITUES PRES DE L'ACCUEIL dans le grand hall.**

Bonne rentrée et Bon courage à Tous.

Le Doyen,
Jean-Paul FRANCKE

Note d'informations utiles

Tous les enseignements magistraux sont dispensés dans l'amphi 2 du pôle formation avec diffusion simultanée par vidéo dans des amphis et salles satellites.

Compte tenu de l'effectif de la promotion et de la capacité d'accueil de l'amphi 2 (600 places), les accès à l'amphi 2 vont être sécurisés, contrôlés et organisés afin de permettre à tous d'y accéder régulièrement, selon un modèle de rotation mis en place :

Les étudiants sont répartis en 2 Départements (Département 1 et Département 2) Chaque département est divisé en groupes affectés d'une lettre, la ventilation des étudiants dans les groupes se faisant par ordre alphabétique.

Une carte d'accès et un planning de rotation vous ont été remis avant la rentrée universitaire.

Pour retirer votre carte et le planning, vous devrez présenter votre carte d'étudiant remise lors de votre inscription et une photo d'identité récente.

ATTENTION :

L'accès à l'amphi 2 réglementé, ne pourra se faire que sur présentation de cette carte d'accès aux jours indiqués sur le planning de rotation. Les autres jours, vous devrez suivre l'enseignement dans les amphis ou salles satellites.

Vous devrez respecter scrupuleusement votre département et votre groupe et avoir en permanence votre carte d'accès qui devra rester visible sur votre tablette afin de faciliter les contrôles.

TUTORAT

L'arrivée à la Faculté demande un effort d'adaptation rapide face à des repères différents de ceux du lycée.

L'objectif du tutorat est de te permettre de vivre mieux cette année de concours difficile en te montrant que la réussite est à portée de tous.

Le **tutorat** est une aide pédagogique, méthodique et psychologique. Il est géré par des étudiants et des professeurs.

Les **tuteurs** sont des étudiants de 2nd cycle (3^{ème} à 6^{ème} année), qui ont l'expérience de la première année. Ils ont réfléchi sur cette année et ont suivi une formation. Ainsi, ils sauront gérer tes problèmes et répondre à tes questions.

Pour un meilleur suivi, le tutorat s'organise autour de **9 à 10 séances** d'une durée d'1 H 30 environ entre 12 H et 14 H, réparties sur l'année par groupe de 10 pupilles maximum. Les séances ont lieu dans une salle d'E.D de la Faculté de Médecine spécialement réservée à ton groupe de tutorat.

Une séance, c'est un contenu préparé par le tuteur grâce à des observations faites au cours des années précédentes (méthodes de travail, gestion du temps, rythme de vie, cas pratiques sur les enseignements dispensés...) mais surtout c'est un échange de questions – réponses personnalisées.

Le tutorat est-il nécessaire ?

L'année du PCEM 1 est une année doublement difficile : les méthodes sont radicalement différentes du lycée et c'est une année de concours où le « chacun pour soi » est difficile à vivre. Il est certainement préférable d'avoir un groupe d'amis qui te comprennent et te soutiennent.

CONTACTER LE TUTORAT C'EST FACILE :

Il suffit de laisser un mot dans la boîte aux lettres que tu peux trouver à l'accueil.
Tout au long de l'année, tu pourras lire les informations concernant le Tutorat sur le panneau d'affichage qui nous est réservé à coté de la salle des Thèses.

Répartition des semaines d'enseignement 2009-2010

PCEM & O 1

1^{er} quadrimestre

semaine 1	07.09.2009	au	11.09.2009	
semaine 2	14.09.2009	au	18.09.2009	
semaine 3	21.09.2009	au	25.09.2009	
semaine 4	28.09.2009	au	02.10.2009	
semaine 5	05.10.2009	au	09.10.2009	
semaine 6	12.10.2009	au	16.10.2009	
semaine 7	19.10.2009	au	23.10.2009	
semaine 8	26.10.2009	au	30.10.2009	
semaine 9	02.11.2009	au	06.11.2009	
semaine 10	09.11.2009	au	13.11.2009	<i>pas de cours ni E.D. le MERCREDI 11 NOVEMBRE 2009</i>
semaine 11	16.11.2009	au	20.11.2009	
semaine 12	23.11.2009	au	27.11.2009	
semaine 13	30.11.2009	au	04.12.2009	

Révisions - Partiels 07.12.2009 au 16.12.2009

Examens de décembre 17.12.2009 au 18.12.2009

vacances de Noël du 19 décembre 2009 soir au lundi 4 janvier 2010 matin

2^{ème} quadrimestre

semaine 14	04.01.2010	au	08.01.2010
semaine 15	11.01.2010	au	15.01.2010
semaine 16	18.01.2010	au	22.01.2010
semaine 17	25.01.2010	au	29.01.2010
semaine 18	01.02.2010	au	05.02.2010
semaine 19	08.02.2010	au	12.02.2010
semaine 20	15.02.2010	au	19.02.2010
semaine 21	22.02.2010	au	26.02.2010
semaine 22	01.03.2010	au	05.03.2010
semaine 23	08.03.2010	au	12.03.2010
semaine 24	15.03.2010	au	19.03.2010
semaine 25	22.03.2010	au	26.03.2010
semaine 26	29.03.2010	au	02.04.2010
semaine 27	19.04.2010	au	23.04.2010

vacances de printemps du 02 avril 2010 au soir au 19 Avril 2010 au matin

fin des cours le vendredi 23 avril au soir

Examens de Mai semaine du 10 mai 2010

P.C.E.M. &.O.1.

**Assesseur, Délégué pour le 1^{er} Cycle,
Président de la Commission Pédagogique**

Monsieur le Docteur SAVARY

CORRESPONDANTS DE DISCIPLINES

Module.1.

BIOPHYSIQUE-PHYSIQUE

Monsieur le Professeur STEINLING
Monsieur le Professeur SEMAH

Module.2.

CHIMIE-BIOCHIMIE - BIOLOGIE MOLECULAIRE

Madame le Professeur MELNYK
Monsieur le Professeur SABLONNIERE

Module.3.

BIOLOGIE CELLULAIRE

Monsieur le Professeur FORMSTECHEK

Module.4.

**SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
COORDONNATEUR**

Monsieur le Professeur GOSSET

Module.5.

HISTOLOGIE ET EMBRYOLOGIE

Monsieur le Professeur DEFOSSEZ

STATISTIQUES

Monsieur le Professeur BEUSCART

Module.6

ANATOMIE

Monsieur le Professeur FONTAINE

MODALITES GENERALES

La première année est commune aux études médicales , odontologiques et de sages-femmes, et à l'admission en 1^{ère} année d'Institut de Formation en Masso-kinésithérapie

Elle est organisée conformément aux arrêtés modifiés :

- du 18 mars (JO du 27 mars 1992)
- du 21 avril 1994 (JO du 2 juin 1994)
- du 2 mai 1995 (JO du 11 mai 1995)
- du 24 juillet 2001 (JO du 8 août 2001).
- et de la circulaire DGES-DGS N° 15 du 9 mai 1995

Ces enseignements se composent d'enseignements théoriques et d'enseignements dirigés et/ou pratiques.

I - ENSEIGNEMENT MAGISTRAL

Les étudiants sont répartis pour l'enseignement magistral, en **deux départements pédagogiques** avec des horaires distincts sauf pendant les deux premières semaines où l'enseignement sera commun.

La participation aux enseignements est obligatoire et peut faire l'objet de contrôles.

II - ENSEIGNEMENTS DIRIGES

Les étudiants sont répartis en 24 groupes numérotés :

- **Pour le département 1** de 1 à 12
- **Pour le département 2** de 13 à 24

Les étudiants choisissent, lors de l'inscription, leur département et leur groupe d'E.D. dans la mesure des places encore disponibles.

III - STAGE D'INITIATION AUX SOINS

Les étudiants admis en rang utile en Médecine et en Odontologie à l'issue du concours de fin de **PCEM & O 1** doivent avant l'inscription en PCEM2, **effectuer et valider un stage d'initiation aux soins d'1 mois** sous la direction des chefs de service et des cadres infirmiers du CHRU.

➤ **LES ENSEIGNEMENTS SONT ORGANISES EN SIX MODULES :**

Modules et Disciplines		Caract. Enseigt	Horaire cumulé environ
1	Physique et Biophysique	Magistral + E.D.	80
2	Chimie, Biochimie, Biologie Moléculaire	Magistral + E.D.	90
3	Biologie Cellulaire	Magistral + E.D.	73
4	Sciences Humaines et sociales	Magistral + Livre	63
5	Histologie, Embryologie et Statistiques	Magistral + E.D.	93
6	Anatomie	Magistral + E.D.	101
TOTAL :			500 heures

ORGANISATION DES MODULES D'ENSEIGNEMENT

- I - MODULE DE PHYSIQUE ET BIOPHYSIQUE** **80 heures**
- **56 heures d'Enseignement Magistral**
Biophysique des radiations et radiobiologies élémentaires (26 heures)
Physicochimie et électrophysiologie élémentaire (26 heures)
 - **24 heures d'Enseignements Dirigés et/ou Pratiques**
*** la calculatrice est autorisée en BIOPHYSIQUE**
- II - MODULE DE CHIMIE, BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE** **90 heures**
- **71 heures d'Enseignement Magistral**
 - **19 heures d'Enseignements Dirigés et/ou Pratiques**
- Les enseignements sont répartis en **deux** fractions de module :
- ① - Chimie et Biochimie
 - ② - Biologie Moléculaire
- III - MODULE DE BIOLOGIE CELLULAIRE** **73 heures**
- **67 heures d'Enseignement Magistral**
 - **6 heures d'Enseignements Dirigés et/ou Pratiques**
- Les enseignements sont répartis en **deux** fractions de module :
- ① - Biologie Cellulaire I
 - ② - Biologie Cellulaire II
- Ils incluent des enseignements donnés par des enseignants de Biochimie et Biologie Moléculaire, de Biologie Cellulaire, d'Histologie et Cytogénétique, de Physiologie...
- IV - MODULE DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES** **63 heures**
- L'Enseignement est effectué essentiellement sous forme d'enseignement magistral.
Ces enseignements ont lieu uniquement au premier quadrimestre à l'exception des cours Sur le livre qui ont lieu au second quadrimestre.
Ils incluent des enseignements de :
– Ethique et droit de la santé - Histoire de la Médecine, les grands concepts en médecine
Sociologie/informatisation médicale – Psychologie médicale - Anthropologie médicale
- Livre soumis à la réflexion des étudiants faisant l'objet d'une question à l'examen :
La messe de l'athée d'Honoré de Balzac et la peau de chagrin d'Honoré de Balzac
- V - MODULE D'HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE, BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION ET STATISTIQUES** **93 heures**
- Les enseignements sont répartis en **trois** fractions de module :
- **55 heures d'Enseignement Magistral**
 - ① - Histologie, Biologie de la reproduction, Embryologie Générale et Biologie du Développement
 - ② - Histologie I et Embryologie
Histologie II
 - **29 heures d'Enseignement Magistral**
 - **9 heures d'Enseignement Dirigés et/ou Pratiques**
 - ③ - Statistiques
- Vi - MODULE D'ANATOMIE** **101 heures**
- **83 heures d'Enseignement Magistral**
 - **18 heures d'Enseignement Dirigés et/ou pratiques**
- Les enseignements sont répartis en **deux** fractions de module
- ①- Anatomie I
 - ②- Anatomie II
- Ils incluent 4 heures d'Enseignement Magistral d'Anatomie Radiologique, donnés par les Enseignants de Radiologie et Imagerie Médicale

TITRE III

MODALITES D'EXAMENS

Les 6 modules enseignés font l'objet d'un contrôle de connaissances.

La docimologie fait appel essentiellement à des questions à choix multiples **Q.C.M.**, sauf dans le cadre du module des **Sciences Humaines et Sociales** ** où il est fait appel à des **questions rédactionnelles** faisant l'objet *d'une double correction*, conformément à la réglementation.

DOCIMOLOGIE GENERALE			
MODULES ET DISCIPLINES		NBRE MAXIMUM DE QCM	NBRE DE POINTS
1	PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE	60	60
2	CHIMIE, BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE	60	60
3	BIOLOGIE CELLULAIRE	60	60
4	HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE	60	40
	STATISTIQUES	20	20
5	ANATOMIE	70	60
		Nbre de questions rédactionnelles	
6	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	4	80
TOTAL :		380	

EPREUVE A LA FIN DU PREMIER QUADRIMESTRE			
MODULES OU FRACTIONS DE MODULES	NBRE MAXIMUM DE QCM	DUREE DES EPREUVES	NBRE DE POINTS
CHIMIE, BIOCHIMIE	40	1 HEURE 30	40
BIOLOGIE CELLULAIRE I	30	1 HEURE 15	30
HISTOLOGIE I, EMBRYOLOGIE I	20	45 MINUTES	13
ANATOMIE I	30	1 HEURE	26
	Nbre de questions rédactionnelles		
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	3	1 HEURE 30	60
TOTAL :		169	

EPREUVE A LA FIN DU DEUXIEME QUADRIMESTRE			
MODULES OU FRACTIONS DE MODULES	NBRE MAXIMUM DE QCM	DUREE DES EPREUVES	NBRE DE POINTS
PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE	60	2 HEURES 30	60
BIOLOGIE MOLECULAIRE	20	1 HEURE	20
BIOLOGIE CELLULAIRE II	30	1 HEURE 15	30
HISTOLOGIE II, EMBRYOLOGIE II	40	1 HEURE 15	27
STATISTIQUE	20	1 HEURE	20
ANATOMIE II	40	1 HEURE 45	34
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	1	45 MINUTES	20
TOTAL :		211	

** docimologie spécifique à l'épreuve de Sciences Humaines et Sociales

L'épreuve de Sciences Humaines et Sociales est jugée sur 4 questions rédactionnelles dont une porte obligatoirement sur le ou les ouvrages proposé (s) à la réflexion des étudiants .

Le calendrier des épreuves se déroule comme suit :

- 3 questions à l'épreuve de décembre (les 3 questions sont tirées au sort parmi un lot de 4, par le Président de jury, en présence du coordinateur du module de Sciences Humaines et Sociales et de l'Assesseur chargé de la pédagogie).
- 1 question à l'épreuve de mai portant sur le ou les ouvrages soumis à la réflexion
-

Pour les épreuves de Statistiques et Biophysique

Les OCM sont à patron de réponse (1 seule réponse possible)

L'admission en Médecine ou en Odontologie ou en Sages-Femmes est fonction du classement et prend en compte le nombre de places disponibles respectivement en Médecine, en Odontologie et en Sages- Femmes, déterminé par Arrêté Ministériel - Numerus clausus -.

A l'issue des épreuves de mai-juin un tirage au sort est effectué afin de déterminer l'ordre des matières dont les notes sont prises en compte pour départager les éventuels *ex aequo*. Le tirage au sort est communiqué par voie d'affichage.

Les étudiants doivent obligatoirement émettre un vœu « Médecine, Odontologie, Sages-femmes ou Masseur-Kinésithérapie » dès l'inscription, vœu confirmé par écrit à l'issue de la première épreuve de la deuxième session. Le choix définitif aura lieu dans les quinze jours suivants les résultats définitifs, en amphithéâtre. **La présence de l'ensemble des étudiants admis est obligatoire.**

Les étudiants classés en rang utile, dont le choix n'est pas satisfait et qui n'ont pas épuisé les deux possibilités de concourir en PCEM & O 1 qui leur sont offertes par la réglementation, peuvent renoncer à leur rang de classement, pour prendre une nouvelle inscription en PCEM & O 1. Seules les renonciations expresses, formulées par écrit, peuvent être prises en considération.

Tout étudiant **absent** à l'une ou plusieurs des épreuves de janvier et/ou de juin n'est pas autorisé à prendre une **deuxième inscription en PCEM & O 1** conformément à la réglementation du 3 juin 1993 adoptée par le Conseil d'Administration de l'Université, sauf dérogation accordée par le Président de l'Université après avis de la Commission de redoublement.

Tout étudiant n'ayant pas obtenu à l'issue de son **premier concours** un total de points **au moins égal à 100 points sur 380** ne sera pas autorisé à se réinscrire en PCEM & O 1 une deuxième année consécutive. Toutefois des dérogations pourront être accordées, **à titre exceptionnel**, aux étudiants dont la scolarité en première année du PCEM & O 1 aura été sérieusement perturbée.

Les candidats non autorisés à se réinscrire devront laisser passer une année, au cours de laquelle il leur sera possible de combler leurs lacunes avant de demander une réinscription en PCEM & O 1. En conséquence, aucune autorisation de transfert de dossier, en vue d'une inscription en redoublement du PCEM & O 1 dans une autre Faculté de Médecine française ne sera accordée.

A l'issue de cette année, leur demande de réinscription est automatiquement acceptée.

Il est rappelé que seules deux inscriptions sont autorisées pour en première année des études médicales, odontologiques et de sages femmes.

* **NB** : des modifications peuvent être apportées en début d'année universitaire. Elles seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et/ou communication en amphi.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES : **Hépatite.B - Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite – B.C.G.**

Un certificat précisant que vous êtes en règle avec ces vaccinations vous sera demandé lors des épreuves du concours de mai

PROGRAMME

Cours magistraux

année universitaire « 2009 – 2010 »

MATHEMATIQUES -STATISTIQUES

Professeur BEUSCART

RAPPEL SUR LA THEORIE DES PROBABILITES

1	Les axiomes et les théorèmes - Probabilités conditionnelles	1 heure
2	Le théorème de la Multiplication et le théorème de Bayes	1 heure
3	Application du théorème de Bayes à la Décision Médicale	1 heure
4	L'analyse des concordances	1 heure
5	Variables aléatoires	2 heures
6	Lois de probabilités usuelles (binômiale, normale)	1 heure

		7 heures

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

1	Méthodologie d'une expérience. Protocoles - Variables	1 heure
2	Méthodologie : essais Rétrospectifs Prospectif	1 heure -
3	Estimation	1 heure
4	Intervalle de Confiance	1 heure
5	Applications : Présentation des résultats d'une expérience	1 heure

		5 heures

TESTS STATISTIQUES

1	Principes généraux des tests statistiques	1 heure
2	Comparaison de Moyennes : tests non paramétriques	2 heures
3	X ² et comparaison de fréquences	2 heures
4	Corrélation -Régression	2 heures
5	Introduction aux Analyses Multifactorielles	1 heure

		8 heures

Total : 20 heures

BIOPHYSIQUE ATOMIQUE & MOLECULAIRE

INTRODUCTION, GRANDEURS PHYSIQUES (1 h)

PROFESSEUR M. STEINLING

NOTIONS GENERALES DE PHYSIQUE CORPUSCULAIRE (11 h)

Professeur M. STEINLING

RADIATIONS ELECTROMAGNETIQUES (3 h)

- Généralités et classification
- Radiométrie
- Diffraction des RX
- Effet photoélectrique

PARTICULES MATERIELLES ELEMENTAIRES (1 h)

- Aspect corpusculaire et relativité
- Aspect ondulatoire

STRUCTURE ELECTRONIQUE DES ATOMES (3 h)

- Spectre de raies et modèle de Bohr
- Des 4 nombres quantiques à la structure électronique des atomes

RADIOACTIVITE ET STRUCTURE DU NOYAU ATOMIQUE (4 h)

- Aspect structural
- Aspect énergétique
- Aspect cinétique

BIOPHYSIQUE DE L'ACTION ATOMIQUE ET MOLECULAIRE

DES RADIATIONS IONISANTES (14 h)

Professeur M. STEINLING

ACTION ATOMIQUE DES RADIATIONS IONISANTES (8 h)

- Radiations électromagnétiques interaction des photons X et Gamma
- Interaction des particules ; production des RX
- Application à la détection des photons X et Gamma ;
- Le compteur à scintillation

ACTION MOLECULAIRE DES RADIATIONS (6 h)

Bases radiochimiques

- Effets moléculaires : radiolyse de l'eau, effet direct, effet indirect
- Effets cellulaires : mort cellulaire ; mutations

Action des radiations ionisantes

- Dose absorbée par la thyroïde (électrons)
- Exposition à distance (gamma)

BASES PHYSIQUES DES PROCESSUS BIOLOGIQUES (22 h)

Professeur SEMAH Docteur HUGLO

PREMIERE PARTIE : SOLUTIONS (11 h)

LES SOLUTIONS AQUEUSES :

- l'eau
- propriétés générales
- solutions hydroélectrolytiques
- équilibre acido-basique

DEUXIEME PARTIE : TRANSPORTS ET ECHANGES (11 h)

- Introduction
- Transports passifs
- Potentiel d'électrodes, potentiel de membrane
- Recueil de signaux électrophysiologiques
- Echanges d'oxydo-réduction

BIOPHYSIQUE DE L'ACTION ATOMIQUE ET MOLECULAIRE DES RADIATIONS NON IONISANTES (4 h)

- Vibrations mécaniques,
- Ondes électromagnétiques non ionisantes

SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

Coordinateur : Professeur D. GOSSET

- Ethique et droit de la santé

Droit de la santé et

Ethique médicale

**Pr. D.GOSSET
Mme le Dr. MD.BESSE
Pr. V.HEDOUIN
Dr. A.BECART
Dr. G.TOURNEL**

**- Histoire de la médecine, anthropologie,
les grands concepts en médecine**

Pr. A. DRIZENKO

**- Information médicale -
Sociologie**

**Pr. BEUSCART
Mme le Pr. M CAULI.**

- Psychologie médicale

**Pr. GOUDEMANT
Pr. THOMAS
Pr. DELION
Pr. VAIVA**

- Anthropologie médicale

**Pr. D.GOSSET
Pr. A. DRIZENKO
Dr. A.BECART**

- Livre :

Pr. D.GOSSET

- **« La messe de l'athée » d'Honoré de Balzac**

Cette courte nouvelle n'est pas disponible isolément en librairie. Les étudiants sont invités à travailler sur la version électronique disponible à l'adresse suivante :

La bibliothèque du Québec : <http://jydupuis.apinc.org/balzac/Balzac-42.pdf>

- **« La peau de chagrin » d'Honoré de Balzac**

Les étudiants ont le choix de l'édition. Si vous disposez d'une édition ancienne, il n'est pas nécessaire de racheter l'ouvrage.

ANATOMIE

Généralités

Professeur DRIZENKO

Parois du tronc

Professeur MAUROY

Membre inférieur

Professeur FONTAINE

Membre supérieur

Professeur FONTAINE

Contenu du thorax

Professeur DEMONDION

Tête et cou

Professeur DRIZENKO

Professeur MAUROY

Radiologie

Professeur DEMONDION

Ostéo du crâne

Professeur DRIZENKO

Ostéo du thorax

Professeur DEMONDION

HISTOLOGIE – EMBRYOLOGIE

BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

HISTOLOGIE (25 h)

Généralités sur les tissus	Professeur C. A. MAURAGE
Techniques histologiques	Professeur C. A. MAURAGE
Tissus épithéliaux	Professeur A. DEFOSSEZ
Tissus conjonctifs	Professeur A. DEFOSSEZ
Tissus cartilagineux et osseux	Professeur A. DEFOSSEZ
Tissu sanguin	Professeur C. A. MAURAGE
Tissu musculaire	Professeur C. A. MAURAGE
Tissu nerveux	Docteur M. LORTHIOIR

BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION (6 h)

Méiose, Spermatogenèse, Ovogenèse	Professeur C. MARCHETTI
Fécondation, Segmentation, Implantation	Professeur C. MARCHETTI

EMBRYOLOGIE (14 h)

Organogenèse	Professeur A. DEFOSSEZ
Morphogenèse	Professeur A. DEFOSSEZ
Placenta	Professeur A. DEFOSSEZ
Tératogenèse	Professeur A. DEFOSSEZ

BIOLOGIE CELLULAIRE

GENERALITES

- Mise en place des organites cellulaires
- Techniques cytologiques
- Sondes et marqueurs

Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI
Professeur FORMSTECHE

CYTOLOGIE

- Membrane plasmique
- Systèmes endomembranaires
- Hyaloplasme
- compartiments membranaires isolés
- Noyau
- Cytosquelette
- Chromosome
- Mitose

Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI
Professeur MARCHETTI

CYTOPHYSIOLOGIE

1^{er} semestre

Professeur FORMSTECHE

- Membrane plasmique
- Chaîne respiratoire
- Transports membranaire
- Tri intracellulaire

2^{ème} semestre

Professeur FORMSTECHE

- Moteurs moléculaires
- Cycle cellulaire
- Matrice extracellulaire
- Reconnaissance intercellulaire
- Récepteur et transduction
- Contraction musculaire
- Différenciation cellulaire

NEUROPHYSIOLOGIE

Docteur HURTEVENT

8 heures de cours au 2^{ème} semestre

- les physiologie des cellules gliales
- les méthodes d'explorations en électrophysiologie
- les potentiels de membranes : potentiels de repos et potentiels d'action
- la conduction nerveuse
- les synapses
- la physiologie des récepteurs cutanés

CYTOGENETIQUE (10 h) **Docteur SAVARY**

- Caryotype normal
- Mécanique chromosomique normale
- Mécanique chromosomique anormale
- Anomalies chromosomiques structurales : généralités
- Translocations réciproques et robertsonniennes
- Inversions péricentriques et paracentriques
- La disomie uniparentale

Biochimie médicale

Professeurs B.SABLONNIERE et P.PIGNY

Remarque : Pour l'enseignement de Biochimie et de Biologie moléculaire, l'ouvrage de référence correspondant au cours dispensés par les professeurs est le suivant :

Titre : Biochimie et Biologie moléculaire pour les sciences de la vie et de la santé

Auteur : B.Sablonnière et Collège National des Enseignants

Editeur : Omniscience. ISBN : 2-916097-05-8

Les cours seront dispensés au premier et au deuxième quadrimestre (total : 29h)

I – Acides gras et leurs dérivés (B.Sablonnière)

- structure et variété des acides gras
- structure et rôle des eicosanoïdes
- Structure des glycérides et des glycérophospholipides
- structure et rôle des sphingolipides
- principales classes de lipoprotéines circulantes et leur rôle
- formation de quelques messagers chimiques dérivés des lipides
- stérols, stérides, stéroïdes et autres dérivés
- rôle biologique des vitamines A et E

2 – Sucres (B.Sablonnière)

- variété des oses simples
- polyosides ou polysaccharides
- Glycoprotéines et glycolipides
- relations structure fonctions de quelques polysaccharides :
glycogène, acides hyaluronique, protéoglycannes, glycoprotéines
- rôle biologique des polysaccharides et dysfonctionnement pathologique

3 - Acides aminés et leurs dérivés (B.Sablonnière)

- variété, rôle, origine des acides aminés
- structure et propriétés des acides aminés
- structure et propriétés de quelques dérivés des acides aminés
- méthodes d'étude des acides aminés

4 – Peptides et protéines

- propriétés et fonctions de quelques peptides biologiques (B.Sablonnière)
- structure générale : structure primaire et liaison peptidique (B.Sablonnière)
- structure secondaire des protéines (P.Pigny)
- principes généraux de repliement des protéines (P.Pigny)
- structure tertiaire et quaternaire, propriétés physicochimiques (P.Pigny)
- organisation générale de la myoglobine et de l'hémoglobine (P.Pigny)
- structure et organisation du collagène de type I (P.Pigny)
- structure et organisation des immunoglobulines (P.Pigny)

5 – Nucléotides et Bioénergétique (P.Pigny)

- Energétique cellulaire
- Nucléotides impliqués dans les processus énergétiques
- Fonction biochimique et rôle des nucléotides « riches en énergie »

6 – Les enzymes (P.Pigny)

- Généralités
- La cinétique enzymatique
- L'effet des agents physiques et chimiques sur la cinétique des enzymes
- Inhibiteurs et applications médicales
- La régulation des enzymes
- Structure et mode d'action de quelques coenzymes
- Exemple de la phenylalanine hydroxylase

7 – Vitamines (P.Pigny)

- Concepts et définitions
- Vitamines du groupe B
- Vitamines liposolubles

Biologie moléculaire : le génome humain et son expression

Les cours seront dispensés au premier et au deuxième quadrimestre (20h de cours magistral)

Professeur B. SABLONNIERE

- 1. Diversité, structure et métabolisme des acides nucléiques**
- 2. Chromatine et chromosomes : structure et organisation**
- 3. Réplication de l'ADN**
- 4. Mutabilité et instabilité de l'ADN**
- 5. Organisation et évolution des gènes humains**
- 6. Analyse des gènes : applications médicales**
- 7. Transcription et maturation des ARNm**
- 8. Régulation de la transcription**
- 9. Code génétique et transcription**
- 10. Régulation de l'expression des gènes et pathologie**

CHIMIE FONDAMENTALE **& ORGANIQUE**

Professeur P. MELNYK

Molécules, constituants et structure

1 - L'atome

Le modèle ondulatoire de l'atome
Classification périodique des éléments

2 - La liaison :

Modèle de Lewis et règle de Gillespie
Théorie des orbitales moléculaires
Liaisons faibles

3 – Notion d'isomérisation

La réaction chimique organique

1- Cinétique chimique et catalyse

2- Bases de la chimie organique

Facteurs influençant la réactivité
Formation et rupture des liaisons

3- Principaux mécanismes

Substitutions
Additions
Eliminations

4- Etudes des principales fonctions réactives

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DIRIGES & TRAVAUX PRATIQUES

ANATOMIEDu 7 au 11 septembre 2009 &Du 14 au 18 septembre 2009Les Enseignements Dirigés se feront **en Amphis**EnsuiteUne séance tous les 15 jours

Département 1	Mardi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30 ou 15 h 30 - 17 h 00
	Mercredi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30

Département 2	Lundi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30 ou 15 h 30 - 17 h 00
	Jeudi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30

Salles : E.D.8 & E.D. 10

Début des E.D.: Semaine

BIOPHYSIQUEUne séance par semaine

Département 1	Lundi	Matin	08 h 30 - 10 h 00 ou 10 h 00 - 11 h 30
	Mardi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30

Département 2	Lundi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30 ou 15 h 30 - 17 h 00
	Mardi	Matin	10 h 00 - 11 h 30

Salles : E.D.7 Amphi 7

Début des E.D.: Semaine

BIOSTATISTIQUESUne séance tous les 15 jours

Département 1	Mardi	Après-midi	15 h 30 - 17 h 00
	Mercredi	Après-midi	14 h 00 - 15 h 30 ou 15 h 30 - 17 h 00

Département 2	Mardi	Matin	08 h 30 - 10 h 00 ou 10 h 00 - 11 h 30
	Mercredi	Matin	10 h 00 - 11 h 30

Amphi 6

Début des E.D.: Semaine

BIOCHIMIE -**BIOLOGIE MOLECULAIRE & CELLULAIRE**Une séance tous les 15 jours

Département 1	Lundi	Matin	08 h 30 - 10 h 00
	Jeudi	Matin	08 h 30 - 10 h 00 ou 10 h 00 - 11 h 30

Département 2	Mardi	Matin	08 h 30 - 10 h 00
	Mercredi	Matin	08 h 30 - 10 h 00 ou 10 h 00 - 11 h 30

Amphi 7

Début des E.D.: Semaine

GENETIQUE

début des E.D fin Février

Affichage ultérieur

deux séances annuelles

+ révisions

CHIMIE FONDAMENTALE

Calendrier Spécial : Affichage ultérieur

ENSEIGNEMENTS DIRIGES**DEPARTEMENT 1**

DISCIPLINE	Nombre de Séances	JOURS	HORAIRES	Semaines Paires Groupes	Semaines Impaires Groupes	SALLES
Anatomie	Une séance tous les 15 jours	Mardi	14 h 00 – 15 h 30	1 2	7 8	Amphi 7
		Mardi	15 h 30 – 17 h 00	3 4	9 10	ED 08 ED 10
		Mercredi	14 h 00 – 15 h 30	5 6	11 12	ED 08 ED 10
Biochimie Biologie Moléculaire Biologie Cellulaire	Une séance tous les 15 jours	Lundi	08 h 30 – 10 h 00	5 - 6	11 - 12	Amphi 6
		Jeudi	08 h 30 – 10 h 00	1 - 2	7 - 8	Amphi 7
		Jeudi	10 h 00 – 11 h 30	3 - 4	9 - 10	
Biophysique	Une séance par semaine	Lundi	08 h 30 – 10 h 00	1 - 2 7 - 8	1 - 2 7 - 8	Amphi 7 ED 7
		Lundi	10 h 00 – 11 h 30	3 - 4 5 - 6	3 - 4 5 - 6	Amphi 7 ED 7
		Mardi	14 h 00 – 15 h 30	9 - 10 11 - 12	9 - 10 11 - 12	Amphi 6 ED 7
Biostatistiques	Une séance tous les 15 jours	Mardi	15 h 30 – 17 h 00	1 - 2	7 - 8	Amphi 7
		Mercredi	14 h 00 – 15 h 30	3 - 4	9 - 10	
		Mercredi	15 h 30 – 17 h 00	5 - 6	11 - 12	
Génétique	deux séances annuelles	l'enseignement dirigé commencera fin février affichage ultérieur				

ENSEIGNEMENTS DIRIGES**DEPARTEMENT 2**

DISCIPLINE	Nombre de Séances	JOURS	HORAIRES	Semaines Paires Groupes	Semaines Impaires Groupes	SALLES
Anatomie	Une séance tous les 15 jours	Lundi	14 h 00 – 15 h 30	13 14	19 20	ED 08 ED 10
		Lundi	15 h 30 – 17 h 00	15 16	21 22	ED 08 ED 10
		Jeudi	14 h 00 – 15 h 30	17 18	23 24	ED 08 ED 10
Biochimie Biologie Moléculaire Biologie Cellulaire	Une séance tous les 15 jours	Mardi	08 h 30 – 10 h 00	15 - 16	21 - 22	Amphi 7
		Mercredi	08 h 30 – 10 h 00	13 - 14	19 - 20	Amphi 7
		Mercredi	10 h 00 – 11 h 30	17 - 18	23 - 24	
Biophysique	Une séance par semaine	Lundi	14 h 00 – 15 h 30	15 - 16 21 - 22	15 - 16 21 - 22	Amphi 7 ED 7
		Lundi	15 h 30 – 17 h 00	17 - 18 23 - 24	17 - 18 23 - 24	Amphi 7 ED 7
		Mardi	10 h 00 – 11 h 30	13 - 14 19 - 20	13 - 14 19 - 20	Amphi 7 ED 7
Biostatistiques	Une séance tous les 15 jours	Mardi	08 h 30 – 10 h 00	17 - 18	23 - 24	Amphi 6
		Mardi	10 h 00 – 11 h 30	15 - 16	21 - 22	
		Mercredi	10 h 00 – 11 h 30	13 - 14	19 - 20	
Génétique	deux séances annuelles	l'enseignement dirigé commencera en février affichage ultérieur				

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION SECTEUR SANTE

Deux bibliothèques sont à votre disposition. L'**inscription** y est gratuite sur présentation de votre carte d'étudiant. La **carte de bibliothèque** est unique et se conserve d'une année sur l'autre.

LA BIBLIOTHEQUE DU PÔLE FORMATION

Service Commun de la Documentation de Lille 2 - Bibliothèque universitaire de Médecine - Faculté de Médecine, pôle Formation - Boulevard Avinée, 59 120 Loos – 03.20.62.76.97

Au rez-de-chaussée de la Faculté de médecine (à gauche depuis le hall), la BU propose de nombreux ouvrages et périodiques à consulter librement sur place.

Vous inscrire à la BU donne en plus la possibilité d'emprunter des documents et d'obtenir un code d'accès aux ordinateurs permettant d'imprimer des documents, d'accéder à des logiciels de bureautique, des cédéroms, bases de données et revues en ligne.

L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition pour tout renseignement.

Ouverture:

- du 31 Août au 11 septembre : 9h00 – 22h (pas de prêt de documents de 18h à 22h)
- à partir du 14 septembre : 8h30 – 23h (pas de prêt de documents de 19h à 23h)
- fermeture durant les congés universitaires de fin d'année.

LA BIBLIOTHEQUE DU PÔLE RECHERCHE

Service Commun de la Documentation de Lille 2 - Bibliothèque universitaire de Santé - Faculté de Médecine, pôle Recherche – 1 place de Verdun, 59 045 Lille cedex – 03.20.62.35.80

Au sein du pôle recherche de la Faculté de médecine (face à l'hôpital Huriez), la BU propose de nombreux ouvrages et périodiques de niveau recherche. Les thèses et mémoires de santé soutenus à l'Université y sont conservés. Vous y trouverez aussi des postes informatiques permettant la recherche dans les bases de données et la consultation de revues en ligne. La sauvegarde de documents est possible sur clé USB ou disquette.

L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition pour tout renseignement. Le service formation offre un accompagnement personnalisé à la recherche documentaire (contact : 03.20.62.35.85).

OUVERTURE:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 19h + le samedi de 8h30 à 12h30
- fermeture durant les congés universitaires de fin d'année.

- RENSEIGNEMENTS ET ADRESSES UTILES -

Métro ↻ **Ligne 1** CHR B-Calmette - 4 Cantons Terminus CHR B-Calmette

Bus ↻ **Ligne 51** - Loos-les Oliveaux Arrêt Jeanne de Flandre
 ↻ **Ligne 13** Seclin les Euwis Arrêt Henri-Warembourg

- Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires - (C.R.O.U.S.)

74 rue de Cambrai LILLE 03.20.88.66.00

Assistante Sociale *Madame Isabelle DANJOU* tel Faculté 03.20.62.76.39

isabelle.danjou@crous.lille.fr isabelle.danjou@univ-lille2.fr tel CROUS 03.20.88.66.27

Permanences

Faculté de Médecine - Pôle Formation - 6^{ème} étage : - le mercredi de 09 h 00 à 12 h 45.
 sur rendez-vous (tél : 03 28 55 06 40), le mercredi de 14 h 00 à 17 h.00

S.I.U.M.P.P.S. - 125, Boulevard d'Alsace – Lille (métro porte de Douai) :

sur rendez-vous (tél : 03 28 55 06 40), le Jeudi matin et vendredi matin

siumpps@univ-lille2.fr

Son rôle :

- Informer les étudiants et les futurs étudiants ainsi que leur famille des services et structures universitaires mis à leur disposition.
- Etre à l'écoute des difficultés qu'ils rencontrent (matérielles, universitaires, psychologiques, relationnelles ou de santé). Elle est tenue au secret professionnel.
- Les accompagner tout au long de leur cursus pour les aider à réfléchir et à trouver les solutions à leurs problèmes.
- Faire remonter les problèmes rencontrés par les étudiants pour une actualisation permanente des aides et aménagement par les responsables de la Vie Etudiante (Ministère, CROUS, Universités, Collectivités).

Résidence Universitaire

Résidence Albert Châtelet
 rue F. Combemale - 59000 Lille 03.20.53.62.37

Restaurants Universitaires

R.U. Châtelet
 rue F. Combemale - 59000 Lille 03.20.86.10.94

Restaurant L'EPI
 rue Eugène Avinée - Loos 03.20.16.93.10

Mutuelles

LMDE, 96/98, rue de l'Hôpital Militaire Lille 08 25 00.06.01

SMENO, 43, Bd Vauban Lille Régional 03.20.21.92.92

National 08.25.31.63.16

Service de la vie étudiante « SeVE »

Université de Lille.2 42, rue Paul Duez 59800 Lille 03.20.96.43.88

Sports

- Salle Chatelet 03.20.53.50.89

- S.U.A.P.S. Salles Debeyre 03.20.52.55.81

- Complexe Gaston Berger 03.20.58.91.60

- Stade Epi de Soil 03.20.90.06.15

Son rôle : Informer sur les études, les projets professionnels, et les orientations possibles.

Une documentation importante est à votre disposition en libre accès. Possibilité de prendre rendez-vous avec la conseillère d'orientation psychologue : Mme Anne MIKOLAJCZAK

ETUDES PARAMEDICALES

INSTITUT DE KINESITHERAPIE DU NORD DE LA FRANCE –

- Parc Eurasanté - 235 avenue de la Recherche 59120 LOOS

Président	Pr André THÉVENON (Hôpital Swynghedauw)	03.20.44.58.31
Directeur	Bruno LELEU	03.20.96.23.22
Secrétariat		03.20.96.23.22

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

- 9 rue de l'Université 59790 RONCHIN

Directeur	Professeur Patrick PELAYO	
Secrétariat		03.20.88.73.86

INSTITUT D'ORTHOPHONIE GABRIEL DECROIX – POLE FORMATION

Pôle Formation

Directeur	Dominique CRUNELLE	03.20.62.76.17
Directeur délégué	Pr Dominique CHEVALIER	03.20.62.76.17
Secrétariat		03.20.62.76.18

ECOLE D'ORTHOPTIE – POLE FORMATION

Responsable	Pr Jean-François ROULAND (Hôpital Huriez)	03.20.44.43.05
Secrétariat		03.20.62.68.92

I.U.P. ILIS

Directeur	Pr Alain DUROCHER	03.20.62.68.15
Secrétariat		03.20.62.37.22

ECOLE DE SAGES FEMMES CHR

INSTITUT GERNEZ RIEUX

Directrice	Madame PRUVOT	
Secrétariat		03.20.44.46.82

ECOLE DE SAGES FEMMES – FACULTE LIBRE DE MEDECINE

Campus Saint Raphaël

83 boulevard Vauban bât.G. 59000 LILLE

Directrice	Madame ROUX	03.20.13.47.36
Secrétariat		03.20.44.46.82

LES ASSOCIATIONS D'ETUDIANTS

A.C.E.M.L. - ☎ 03.20.62.76.10

Rez-de-Chaussée - Pôle Formation - près de l'accueil

Du lundi au jeudi : 8h30 à 16h15

Vendredi : 8h30 à 15h

Secrétariat : Sylvie MONTAGNESE

E- mail : acemlniv-lille2.fr

L'Association Corporative des Etudiants en Médecine de Lille, plus familièrement appelée la "CORPO", est une Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Fondée en 1965, elle regroupe tous les étudiants en Médecine de Lille Etat, sans a priori politique ou idéologique.

Son Conseil d'Administration, renouvelé chaque année au cours d'une élection à laquelle participent tous les étudiants adhérents, est composé d'une quarantaine de membres, avec des représentants de chaque année d'étude. Un bureau est élu au sein de ce Conseil qui comporte : le Président, le Trésorier, le Secrétaire Général et les Vice-Présidents.

LES BUTS DE L'A.C.E.M.L.

- ♦ **Représenter** les étudiants au sein du Conseil de Faculté (7 postes sur 10 consacrés aux étudiants), dans les différentes Commissions Pédagogiques, dans les Commissions de stages, aux Conseils d'Université de Lille 2, au C.R.O.U.S.
- ♦ **Fournir** un maximum d'avantages matériels à ses membres :
 - ♣ cours photocopiés rédigés par les Professeurs
 - ♣ annales des années précédentes
 - ♣ librairie et matériel médical
 - ♣ service de thèses et mémoires
 - ♣ service faluches et folklore.
- ♦ **Informer** les étudiants par le biais de revues régulièrement distribuées :
 - l'écho du stétho
 - le MIL (guide des stages).
- ♦ **Rapprocher** les étudiants par l'organisation de soirées, en moyenne une par mois et plus précisément :
 - ♣ intégration Médecine en Octobre
 - ♣ la post-intégration en Novembre
 - ♣ la Revue en Mars
 - ♣ plusieurs conférences au cours de l'année.
- ♦ **Participer** à l'organisation du tutorat pour les primants P1
- ♦ **Accueillir** l'étudiant en difficulté et l'orienter vers le service ou la personne ad hoc.
- ♦ **Participer** à toute manifestation ou intervention où les étudiants en médecine sont demandés.
- ♦ **Participer** activement aux réflexions étudiantes au niveau national sur la réforme des études médicales avec l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France).



PCEM1

Pratique obligatoire et régulière d'une activité physique et sportive parmi celles proposées par les enseignants du SUAPS durant **toute** l'année universitaire, à raison d'une heure semaine au minimum.

Inscription :

PAR INTERNET

DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2009, SELON PLACES DISPONIBLES, SUR LE SITE DU SUAPS:

SUAPS.UNIV-LILLE2.FR

OU

SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES

A PARTIR DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009 AUX JOURS ET HORAIRES DE L'ACTIVITE DISPENSEE PAR L'ENSEIGNANT CONCERNE.

ATTENTION !

TOUT(E) ETUDIANT(E) DE PCEM1, N'AYANT PAS VALIDE SA PRATIQUE SPORTIVE OBLIGATOIRE 2009-2010 NE POURRA PLUS CHOISIR L'OPTION « SPORT ET SANTE » EN P2 OU D1.